

malfaiteur, au même titre que le père de famille ne donnant pas à ses enfants une nourriture corporelle suffisante. Garcia Moreno par sa loi de 1871 a décrété pour son pays l'instruction primaire gratuite et obligatoire."

"Au témoignage de son biographe, le Rév. Père Berthe, Garcia Moreno, au moyen de sa loi, réveilla les plus indolents, et de 1871 à 1875, le chiffre des enfants fréquentant les écoles primaires fut doublé. M. Magnan n'aime pas les lois pénales, on dirait qu'il en désire l'abolition. Les Bolshéviki le désirent également. Une loi n'est pas mauvaise parce qu'elle est pénale. Ce sont les lois pénales qui forment la mentalité d'un peuple. On parle d'entreprendre une grande campagne pour démontrer l'importance de l'instruction chez le peuple."

"Le peuple qui est simpliste fera toujours le raisonnement suivant : Il y a des punitions pour les parents qui négligent de pourvoir aux besoins matériels de leur famille et il n'y en a pas pour ceux qui négligent l'instruction de leurs enfants, donc l'instruction n'est pas importante. Quand on a voulu inculquer des notions d'hygiène dans l'esprit du peuple, on a édicté des amendes contre ceux qui crachaient sur les trottoirs ou sur les places publiques. Le peuple a compris alors l'importance de l'hygiène. Est-ce que la considération que certaines lois

pénales, concernant par exemple la vente de l'alcool sans licence, seraient très fréquemment violées, a empêché de mettre ces mêmes lois dans le code criminel ? Quelles sont les lois pénales qui ne sont pas exposées à être enfreintes ? N'empêche qu'elles ont du bon pour former la mentalité du peuple et pour réprimer les plus graves abus, même s'il faut conduire par le collet certains récalcitrants."

"M. Magnan réclame l'autonomie de la province de Québec en matière scolaire. C'est justement parce que notre province est libre qu'elle devrait par elle-même adopter l'instruction obligatoire, pour sauvegarder cette même autonomie, conserver notre beau système d'écoles séparées et empêcher l'établissement des écoles dites nationales."

"En effet, la province de Québec étant le seul endroit peut-être, où un des rares endroits, je ne dis pas seulement dans le nord de l'Amérique mais même dans tout le continent américain et dans toute l'Europe, où cette loi d'obligation n'existe pas, il faut être aveugle pour ne pas voir venir les attaques violentes à notre endroit. Du reste, cette loi serait à notre bénéfice; pendant que l'instruction publique se généralise chez nos voisins pourquoi nous condamner à l'infériorité et à être finalement écrasés?"